



MANUEL TECHNIQUE
DES 7^{èmes} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

TENNIS DE TABLE



VILLE DE NICE
www.nice.fr



Sommaire

Rappel réglementation générale.....3

- Jurys internationaux3
- Rémunérations3
- Causes de disqualification3

Description de la compétition.....4 « Tennis de table »

- Participants4
- Dates5
- Calendrier des épreuves.....5
- Sites.....5
- Épreuves10
- Remise des médailles.....10

Aspects techniques relatifs à la compétition « Tennis de table » .10

Équipements sportifs.....11

Renseignements médicaux11

Un nouvel élan *pour la Francophonie*

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005 et le Liban en 2009, la France a donc l'honneur d'accueillir à nouveau les Jeux de la Francophonie : c'est une grande fierté et une grande responsabilité. Par le nombre de pays concernés qui couvre les cinq continents, par les valeurs de partage qui sont au cœur de notre espace francophone, par la langue et la culture françaises que nous avons en commun, et parce que les Jeux de la Francophonie ont su conserver leur originalité à travers l'alliance des sports et des arts, mais aussi et surtout parce que l'exigence de solidarité est inscrite dans le projet même des Jeux avec l'alternance entre pays du Sud et pays du Nord, les Jeux de la Francophonie font partie des grands événements internationaux.

Cette exigence, Nice y est sensible notamment en raison de sa position au cœur de la Méditerranée, qui l'inscrit comme un lieu d'échanges et de dialogues, entre le Sud et le Nord.

C'est pourquoi la France a voulu faire de Nice la ville hôte de cet événement international.

Portée par toutes ces valeurs, la ville de Nice se propose ainsi de mettre tous ses atouts au service des Jeux de la Francophonie 2013, pour faire de cette 7^{ème} édition une grande réussite : mettre à disposition des Jeux une culture de l'accueil et un savoir-faire événementiel reconnus, répondre aux besoins des Jeux en matière d'équipements et d'infrastructures, s'inscrire dans les missions de la Francophonie en mobilisant les réseaux de l'éducation, de la formation, de la recherche, et en faisant de ces Jeux les premiers Jeux écologiques.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie France Nice 2013 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 7^{ème} édition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Le tennis de table a figuré lors des six éditions des Jeux de la Francophonie.

Rappel

règlementation générale

- **Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sont habilités à inscrire des concurrents à la compétition de tennis de table, selon les modalités définies par le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF).**
- **Les participants doivent:**
 - > être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF;
 - > posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des règles des Jeux qui traite des engagements;
 - > être âgés de plus de 18 ans et de moins de 21 ans (années de naissance requises: 1992, 1993, 1994 et 1995).
- **Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.**

Jurys internationaux

Le jury

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la fédération internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale. La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne perçoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité, et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération Internationale, peut entraîner la disqualification de l'athlète et de l'équipe.

Description

de la compétition « Tennis de table »

Structure d'organisation de la compétition « Tennis de table »

La compétition de tennis de table, des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie est organisée selon la réglementation de l'ITTF. Toutefois, en concertation avec l'ITTF, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des

Règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par l'ITTF.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

CIJF	ITTF	CNJF
Directeur CIJF: Mahaman-Lawan Seriba	Délégué technique de la ITTF: M. Cherif Hajem	Directeur général CNJF: Bernard Maccario
Experts sports au CIJF: M. Michel Deronzier et Mme Zeina Mina		Coordonnateur des compétitions sportives au CNJF: M. Julien Schramm
		Coordonnateurs de la compétition de tennis de table au CNJF: M. Michel Vassallo et M. Franck Maggiolini

Participants

Qualifications

Sont qualifiés, tous les pays inscrits au tournoi de tennis de table.

Nombre de participants

Deux (2) personnes par équipe (une femme et un homme).
Aucun remplaçant ne sera accepté.

Liste des 32 États et gouvernements qualifiés

Liste des 32 États et gouvernements qualifiés ci-contre

NB : cette liste peut être amenée à changer par le CIJF

Arménie	Madagascar
Bénin	Maroc
Cameroun	Maurice
Canada	Monténégro
Canada Québec	Niger
Chypre	Pologne
Cote d'Ivoire	République du Congo
Communauté française de Belgique	République Démocratique du Congo
Djibouti	Roumanie
Egypte	Sénégal
France	Seychelles
Gabon	Suisse
Guinée	Togo
Haïti	Tunisie
Liban	Sénégal
Luxembourg	Qatar Vanuatu

Dates

Les compétitions de tennis de table se dérouleront du samedi 7 au lundi 9 septembre, puis du mercredi 11 vendredi 13 septembre 2013.

Calendrier des épreuves

Voir tableau ci-dessous

Dates	Heures	Activités	Lieux	
Vendredi 6/09	17h	Réunion technique / Tirage au sort	UFR STAPS	
Samedi 7/09	11h-14h	Compétition de double mixtes	Halle des sports PSCE	
	14h-17h	Compétitions par équipe		
	A partir de 19h	Cérémonie d'ouverture	Promenade des Anglais	
Dimanche 8/09	11h-18h00	Compétitions par équipe 18h-19h	UFR STAPS Parc des Sports Charles Ehrmann	
	18h-19h	Compétitions de double ¼ Finales		
	11h-12h30	Compétitions par équipes ¼ Finales		
	14h30-15h	Compétitions de doubles ½ Finales		
Lundi 9/09	15h-17h	Compétitions par équipes ½ Finales		
	17h-17h30	Compétitions de doubles Finales		
	17h30-19h	Compétitions par équipes Finales		
	19h-20h	Remise des médailles des compétitions doubles mixtes et par équipes		
Mardi 10/09	Repos			
Mercredi 11/09	11h-19h	Compétitions individuelles SD et SM		
Jeudi 12/09	11h-17h30	Compétitions individuelles SD et SM ¼ et ½ Finales		
	à 14h et à 15h30	Compétitions individuelles Finales		
Vendredi 13/09	16h30-17h30	Remise des médailles des compétitions SD et SM		
	19h-21h	Gala des Lauréats	Acropolis Salle Apollon	
Dimanche 15/09	A partir de 20h	Cérémonie de clôture	Parc des Sports Charles Ehrmann	

Sites

Sites de compétition

Le site de compétition sera la Halle des Sports Charles Ehrmann à Nice, pourvue d'une capacité de 900 places.

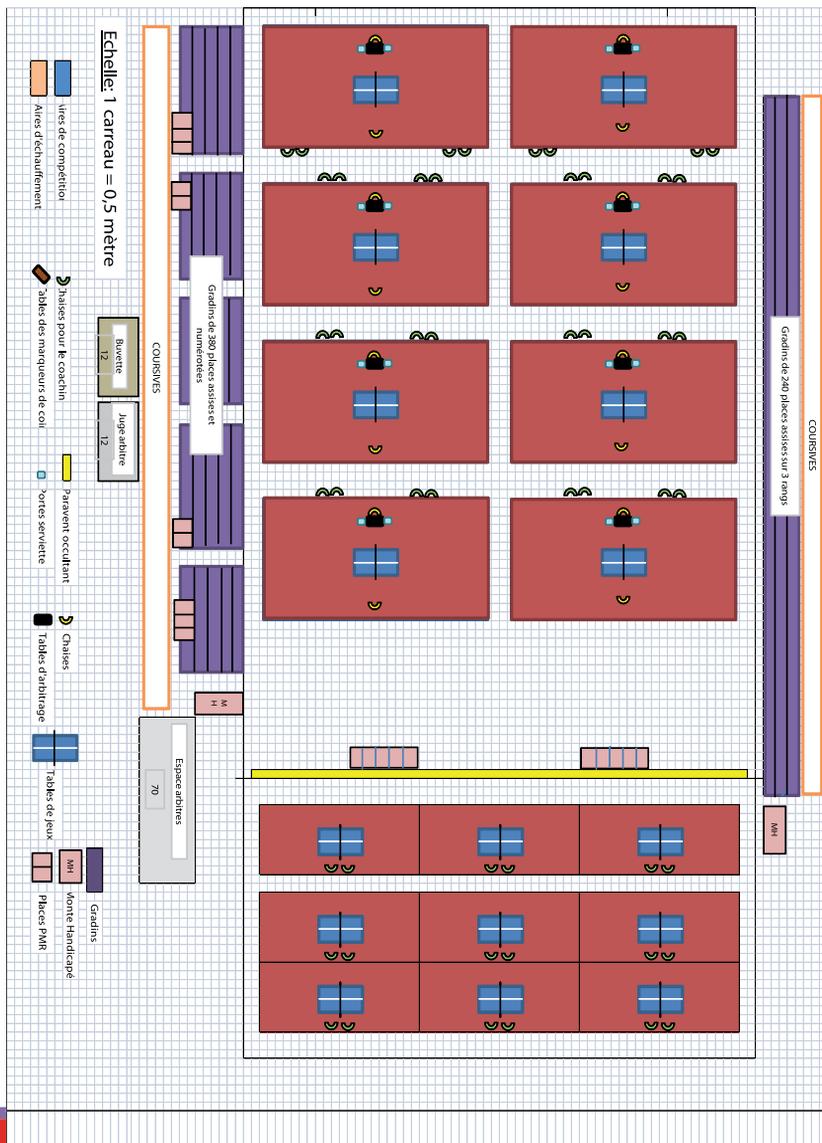
Adresse :

Parc des Sports Charles Ehrmann - Halle des Sports
155, route de Grenoble - 06200 Nice

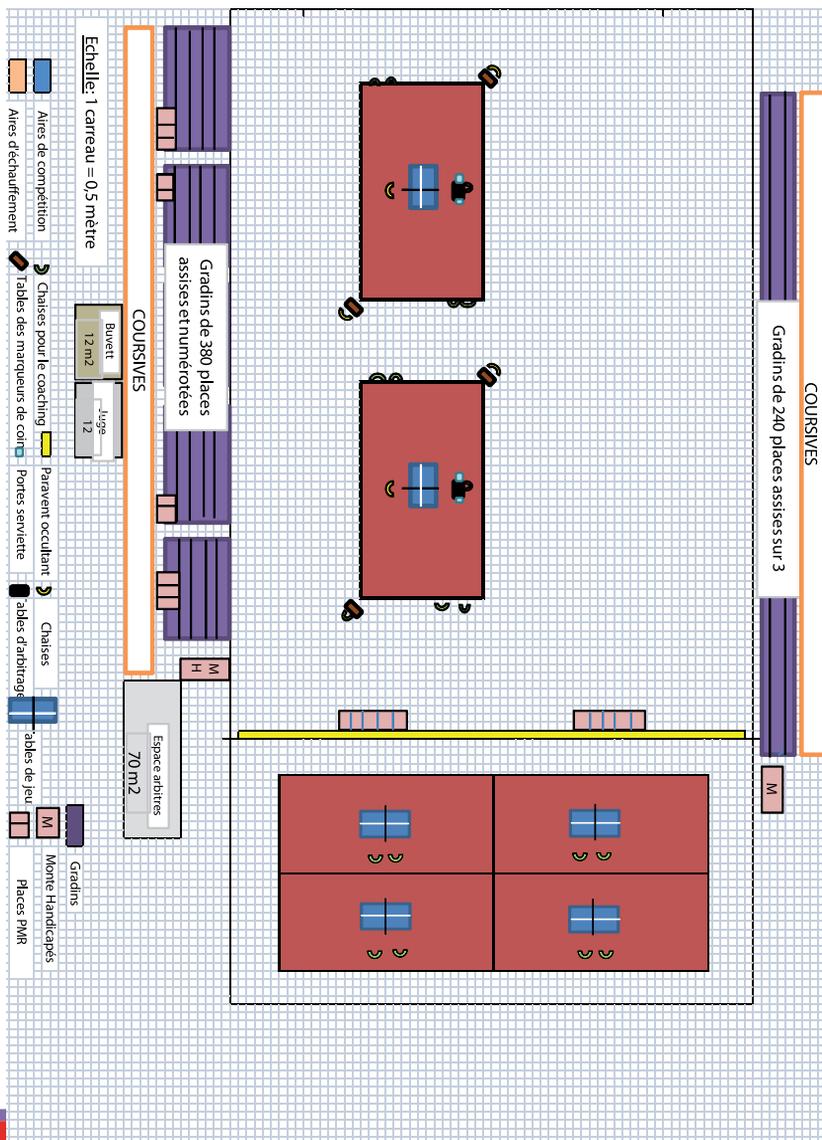


Dispositions de la salle

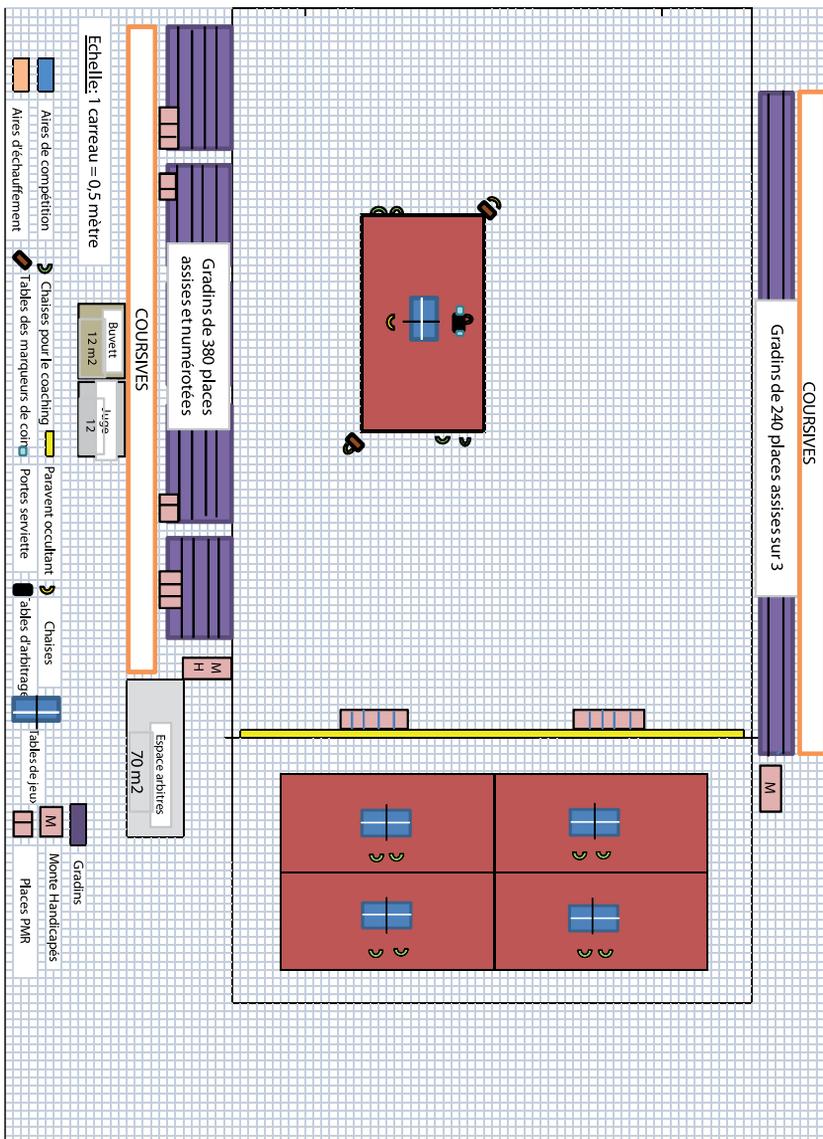
Phases qualificatives



Demi-finales



Finales



Sites d'entraînement

- > 16 tables seront disponibles sur le site d'entraînement dans le gymnase Raoul Dufy (8, avenue Raoul Dufy), salle habituellement dédiée au club local, le Nice Cavigal (*planning en attente de la répartition des délégations sur les sites d'hébergement*).
- > 9 autres tables d'échauffement seront disponibles pour l'entraînement sur le site de compétition, lors des pauses dans l'horaire officiel.
- > Club Nice Cavigal.

Épreuves

Pour les trois épreuves suivantes [simple dames, simple messieurs, par équipes], il y aura pour chacune, en fonction du nombre des pays retenus, 4 ou 8 poules préliminaires; 8 pays avanceront au tableau principal de simple élimination. Les matchs par équipes se joueront au meilleur des 3 parties (les scores possibles sont donc de 2-0 ou 2-1).

Toutes les parties doivent être jouées, chaque partie se déroule au meilleur des 5 manches ; l'ordre étant : 1 simple dames, 1 simple hommes et 1 double mixte. Pour les épreuves simples [dames et messieurs], les rencontres préliminaires (en poules), quart de finales, demi-finales et finale comprises ainsi que les rencontres doubles mixtes du 1^{er} tour jusqu'à la finale, seront au meilleur des 5 manches. Pour les doubles mixtes, un tableau à élimination sera utilisé.

Aspects techniques

relatifs à la compétition « Tennis de table »

Règlements

Les règlements de la ITTF régissent la compétition de tennis de table des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Réunion technique

La réunion technique aura lieu la veille du commencement du tournoi soit le **vendredi 6 septembre 2013 à 17h dans l'amphithéâtre de l'UFR STAPS** (261, route de Grenoble - 06200 Nice)

Remise des médailles

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions. Normalement, la remise des médailles aura lieu avant les procédures de contrôle antidopage. Lorsque cela sera possible, les cérémonies de remise des médailles se dérouleront le jour de l'épreuve. Pour celles se déroulant le lendemain, les athlètes seront informés de l'heure et du lieu où ils devront se présenter.

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

- > les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CNJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole.
- > les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- > le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- > pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

Tableau des médailles (*voir tableau ci-contre*)

Officiels de la compétition

- > 1 chef officiel de table
- > 1 directeur de compétition (à désigner par la Fédération Française)
- > 1 juge-arbitre international
- > 1 juge-arbitre adjoint
- > 1 contrôleur de raquettes
- > 12 arbitres internationaux (en provenance de 12 différents pays étrangers)
- > 12 arbitres internationaux (du pays organisateur)
- > 3 adjoints (à désigner par la Fédération Française)

Epreuves	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Simple Dames	1	1	2	4
Simple Messieurs	1	1	2	4
Double Mixtes	2	2	4	8
Par équipes	2	2	4	8
TOTAL	6	6	12	24

Jury

Un jury sera constitué comme suit:

le délégué de l'ITTF (Président du jury)

- > 1 représentant du CIJF
- > 1 représentant du CNJF
- > 3 représentants des pays participants (choisis lors du tirage au sort)
- > le directeur de compétition
- > le juge arbitre

Le jury entrera en fonction comme stipulé dans les règlements de la ITTF.

Réclamations et appels

Les appels seront traités conformément aux règlements de la ITTF.

Le CIJF est l'instance suprême chargée de régler tous les litiges non couverts par les compétences des jurys internationaux.

Il peut être saisi par :

- > Le représentant de la Fédération internationale ITTF
- > Un représentant du CNJF
- > Le chef d'une des délégations

Equipements *sportifs*

Aux VII^{èmes} Jeux de la Francophonie, l'équipement suivant est approuvé par la ITTF : la compétition se déroulera sur des tables bleues et avec des balles jaunes.

Les participants sont responsables de leur habillement et leur raquette.

Vêtements des participants

Comme stipulé dans le manuel de règlements de la ITTF, les participants doivent porter l'uniforme officiel de leur délégation. Lors de la compétition, les balles seront jaunes et les tables bleues.

Renseignements *médicaux*

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période des Jeux dans la Halle du Parc des Sports Charles Ehrmann, sur le lieu d'entraînement, d'échauffement. Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio, tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale internationale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie.

7^{èmes}

JEU DE LA FRANCO PHONIE

NICE - 7/15 SEPTEMBRE 2013

www.nice2013.fr

Contact du délégué technique ITTF

Cherif HAJEM : Adresse m@il : z.algo@planet.tn

Contacts au CIJF

Michel DERONZIER : Adresse m@il : michel.deronzier@free.fr - Tél. : +33 (0)6 74 15 51 57

Zeina MINA : Adresse m@il : zeina_mina@hotmail.com - Tél. : +961 32 80 835

Contacts au CNJF

Franck MAGGIOLINI : Adresse m@il : franck.maggiolini@ville-nice.fr - Tél. : +33 (0)4 97 13 28 46

Michel VASSALLO : Adresse m@il : michel.vassallo@nice2013.fr - Tél. : +33 (0)6 20 05 67 48

COMITE NATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

2, rue de la Préfecture

06364 Nice CEDEX 4

Tel : +33 4 97 13 57 00

Fax : +33 4 97 13 57 20

E-Mail : contact@nice2013.fr



